

La directrice de l'IEJ de Brest,

Vu le décret 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié organisant la profession d'avocat,

Vu l'arrêté du 11 septembre 2003 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au CRFPA,

Vu l'arrêté commun des 14 et 28 mars 1994, portant organisation dudit examen dans l'académie de Rennes et la délégation de pouvoirs,

les dates des épreuves relatives à l'examen d'entrée au Centre Régional Professionnel des Avocats, sont arrêtées de la façon suivante :

ARRETE :

Article 1 : le calendrier relatif à l'examen, session 2010, organisée par l'Université de Brest, est le suivant :

1^{er} septembre 2010 : publication de la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves

15 septembre 2010 : épreuve de note de synthèse 9H00 / 14H00

16 septembre 2010 : 1^{ère} épreuve juridique, raisonnement juridique 09H00 / 14H00

17 septembre 2010 : 2^{ème} épreuve juridique, caractère pratique 09H00 / 12H00

1^{er} octobre 2010 : délibérations d'admissibilité

06 au 20 octobre : oraux simples de droit et de langue

21 et 22 : exposé discussion et délibérations à l'issue

Article 2 :

La directrice de l'IEJ se réserve la possibilité de modifier les dates ci-dessus jusqu'au début des épreuves, par décision qui sera affichée à l'Institut d'Etudes Judiciaires et notifiée au CRFPA. Après le début des épreuves, le président du jury pourra procéder de la même façon.

Article 3 :

Tous les renseignements concernant les épreuves sont portés à la connaissance des candidats par voie d'affichage, sur les tableaux habituels, à l'Université.

Fait à Brest, le 31 mai 2010

Hélène DAOULAS-HERVE



**Calendrier de l'Examen d'entrée à l'EDAGO
2009-2010**

Septembre 2010

*** Epreuves écrites**

Note de synthèse (5h)	Mercredi 15 septembre 2010 Amphi E	13h30 à 18h30
Epreuve écrite de raisonnement juridique (5h)	Jeudi 16 septembre 2010 Amphi E	13h30 à 18h30
Epreuve écrite à caractère pratique (3h)	Vendredi 17 septembre 2010 Amphi Louis Lorvellec	14h à 17h

Octobre 2010

Délibérations admissibilité :	Vendredi 15 octobre 2010	9h
Préparation planning des oraux	Lundi 18 - mardi 19 – mercredi 20 octobre 2010 (secrétariat fermé aux étudiants)	

*** Epreuves orales**

Début des oraux d'admission :	Jeudi 21 octobre 2010	
Grand Oral «Libertés et droits fondamentaux»:	Mercredi 3 novembre 2010 Jeudi 4 novembre 2010 Vendredi 5 novembre 2010	
Délibérations d'admission :	Vendredi 5 novembre 2010 à 17h00	

ATTENTION !

Pas de convocations papier pour cet examen, vous devez vous présenter aux épreuves munis de votre carte d'étudiant(e), ½ heure avant le début de l'épreuve afin de ne pas risquer d'en retarder le déroulement.